



Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

- 139, rue des Poissonniers - 75018 PARIS -

Tél : 01 44 92 78 50 - Fax : 01 44 92 78 59 - mail : fpip@fpip-police.com

Les Réservistes en HAÏTI.

HE OUI !!! Vive la retraite !

**Aux grand dam des actifs,
les réservistes seront désormais utilisés
pour cette mission.**

Le texte modificatif sur la réserve civile
est en cours d'élaboration.

A savoir :

**A titre dérogatoire,
la durée du temps annuel due au titre
de la réserve civile sera portée
de 90 jours à 6 mois (durée du séjour).**

Une fois de plus, comme dit l'humoriste :
C' EST VOUS QUI VOYEZ !!!

Côté vénal :

Indemnité journalière réserve civile taux métropole
+ Indemnité ONU.